

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 28 Novembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Maryvonne LE GAL, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Françoise BALLESTER à Arlette BUZARE
Patrice JACQUEMINOT à Franck DUVAL
Régis KERDELHUE à Pierre-Yves LE GROGNEC
Laëtitia MELOIS à Christian GUEGUEN
Estelle MORIO à Bernard BASTIER
Lucien MONNERIE à Marylise FOIDART
Jean-Jacques MARTEIL à Jacques GREVES

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	21 Novembre 2023
Date de l'affichage	22 Novembre 2023
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	26
Nombre de votants	33

2023 83 **Décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT**
Rapporteur : J. Daniel

✓ **Travaux de signalisation horizontale.**

Procédure adaptée

Accord-cadre avec maximum annuel de 50 000 € HT, conclu pour 1 an, renouvelable 3 fois.
Publication sur Ouest France le 05/09/2023 et sur la plateforme de dématérialisation "e-megalis".
Date limite de réception des offres : le 21/09/2023 à 12h00.
Ouverture des plis : le 21/09/2023 à 14h00.
Trois offres dématérialisées nous sont parvenues, toutes conformes.
Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

Analyse des offres :

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : 40 %
- Valeur Technique : 60 %

		SIGNATURE		AR MEN		HELIOS	
			Points		Points		Points
Prix des prestations /40	Montant TTC	83 849,70 €	40,00	119 838,66 €	27,99	94 925,40 €	35,33
Valeur Technique /60	Mémoire technique	2 équipes de 3 agents	19	3 équipes de 2 agents	20	2 équipes de 2 agents	18
	Certification et qualification du personnel	Conforme aux besoins du marché	10	Conforme aux besoins du marché	10	Conforme aux besoins du marché	10
	Délais d'intervention	délais d'intervention 20 jours maxi Intervention urgente 4	3	délais d'intervention 1 jour Intervention urgente 30 min	10	délais d'intervention 3 jours Intervention urgente 1heure	4
	Produits proposés Fiches de certification et données de sécurité	Conforme aux besoins du marché	10	Produits ok Volet sécuritaire peu développé	8	Conforme aux besoins du marché	10
	Schéma organisationnel et respect de l'environnement	Conforme aux besoins du marché	10	Conforme aux besoins du marché	10	Critère peu développé	8
	Total valeur technique		52		58		50
Classement candidats		1	92,00	2	85,99	3	85,33

La commission des marchés s'est réunie le 11/10/2023 à 10h00.

Les entreprises non retenues ont été avisées le 11/10/2023.

Le marché a été notifié à SIGNATURE le 13/10/2023 par le biais de la plateforme Mégalis.

- ✓ **Mission de maîtrise d'œuvre pour la gestion des eaux pluviales urbaines et les aménagements hydrauliques et paysagers du vallon de Villeneuve le Bourg.**

Procédure adaptée

Groupement de commande entre la Ville de Guidel et Lorient Agglomération, la Ville de Guidel étant le maître d'ouvrage principal.

Partie 1 – Ville de Guidel : Aménagements paysagers

Partie 2 – Lorient Agglomération : Aménagements hydrauliques

Publication sur Ouest France le 25/07/2023 et sur la plateforme de dématérialisation "e-mégalis".

Date limite de réception des offres : le 12/09/2023 à 12h00.

Ouverture des plis : le 12/07/2023 à 14h00.

Deux offres dématérialisées nous sont parvenues.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

Analyse des offres :

Les offres ont été analysées par la Direction des Services Techniques et Lorient Agglomération selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : 40 %
- Valeur Technique : 60 %

NOTE PRIX

Opérateurs économiques	Mission de base HT		Missions compl.	Montant total	Note s/10	Note pondérée s/40
	Part Guidel	Part LA				
TERRA HUMANIS	26 972,62 €	29 123,30 €	2 430,00 €	58 525,92 €	6,22	24,88
QUARTA	20 526,56 €	13 777,40 €	2 100,00 €	36 403,96 €	10,00	40,00

NOTE TECHNIQUE

Opérateurs économiques	Sous critère 1		Sous critère 2		Note attribuée s/10	Note pondérée s/60
	Note / 10	Note pondérée s/35	Note / 10	Note pondérée s/ 25		
TERRA HUMANIS	9	31,5	9	22,5	9,00	54,00
QUARTA	0	0	5	12,5	2,08	12,50

CLASSEMENT

Opérateurs économiques	NOTE TECHNIQUE s/10	NOTE TECHNIQUE pondérée /60	NOTE PRIX s/10	NOTE PRIX Pondérée /40	NOTE TOTALE s/100	CLASSM T
TERRA HUMANIS	9,0	54,00	6,22	24,88	78,88	1
QUARTA	2,08	12,50	10,00	40,00	52,50	2

La commission des marchés s'est réunie le 16/11/2023 à 10h00.

L'offre de l'entreprise QUARTA a été déclarée irrégulière, car elle ne répondait pas au contenu attendu dans le cadre de mémoire technique.

Pour extrait conforme,
 Guidel, le 29 Novembre 2023
 Le Maire,
 Joël DANIEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.